



Colis refusé, non reçu par l'expéditeur

Par **Kyrios953**, le **16/10/2014** à **15:11**

Bonjour à tous,

Voilà mon problème :

J'ai commandé un ordinateur sur internet, mais j'ai voulu annuler la commande quelques jours après. Or le colis était déjà prêt et envoyé. L'expéditeur me dit qu'il faudra seulement le refusé à la livraison, et qu'il me rembourseront dès le retour du colis.

J'ai donc reçu, et refusé le colis en disant au facteur de le renvoyer à l'expéditeur. J'appelle la poste tous les jours pour savoir où en est le colis, et finalement ils me disent qu'il est déclaré livré à l'adresse indiquée. Mais c'est là que ça se gâte, l'expéditeur déclare ne pas l'avoir reçu.

Je voulais savoir suite à cela qui en était responsable, et s'ils sont dans l'obligation de me rembourser tout de même ? Ou sinon quelles mesures dois-je prendre ?